

P.4/6

LES ÉLUS INTERVIENNENT POUR VOUS

₽ P.7

EVENEMENT

- 3 questions à Daniel Percheron, Président du Conseil régional en visite à Méricourt
- **☞** P.8/9

CITOYENNETE

- Se déplacer à Méricourt
- Venez vous inscrire aux ateliers des Assises Locales

P. 10/11

SOCIAL

- Coupures d'électricité
- Côté Parents

☞ P. 12/13

SPORT

P. 14/15 INTERCOMMUNALITÉ

☞ P.16

ENVIRONNEMENT

- Raccordement au réseau public d'assainissement
- **☞** P. 17/20

DOSSIER

- Chiffres du dernier recensement : des chiffres froids, des réalités souvent brûlantes
- P.21

EDUCATION

- Les Parents Méricourtois vont à l'école
- **☞** P.22/23

ENFANCE/JEUNESE

- Des airs nomades
- Séjour au ski

► P. 24/25 EDUCATION POPULAIRE

- Les jardins Partagés
- Attitudes urbaines
- Adoptez un arbre!
- P. 26/27 **CULTURE**
- **☞** P. 28/31

TRAVAUX

● P.32

SENIORS

- La Télé assistance

☞ P.33

SANTÉ

- Les citoyens s'occupent de leur santé
- **☞** P.34

TRIBUNE LIBRE

INFOS UTILES



Calendrier prévisionnel du Comité de Gestion du Fonds de Participation des Habitants (FPH) 2009

LES DATES:

20 Avril, 18 Mai, 15 Juin, Juillet et Août (si nécessaire), 14 Septembre, 19 Octobre, 23 Novembre et 14 Décembre

IMPORTANT:

Les fiches actions sont à retirer et à déposer en Mairie au Service Projet de Ville-Territoires au maximum 10 jours avant la tenue du Comité de Gestion. Pour tout renseignement, contacter le :

03 21 69 92 92 (Poste 341)

Besoin de joindre les Services de la Police ? Besoin de signaler un fait ?

N'appelez pas le Commissariat, COMDOSEZ



La Municipalité souhaite la bienvenue à...



Céline SAINTENOY

Diététicienne D.E. 59 rue Robespierre 62680 MÉRICOURT Tél. 06 70 82 73 84 Consultation sur rendez-vous et à domicile



Sarl CPM

Cloisons-Plâtrerie-Menuiserie 44 rue Pierre Simon 62680 MÉRICOURT Tél. 06 47 85 66 09



Entreprise de Rénovation de Bâtiment

Plâtrerie-Faux plafond-Menuiserie intérieure et extérieure-Electricité-Revêtement de sol Cédric GORREZ 48 rue Bizet 62680 MÉRICOURT Tél. 06 16 88 22 18 - Fax. 03 62 90 51 89



Toute Décoration Intérieure

Pose parquets, Tous revêtements de sols, Peinture, Papier peint...

Artisan Jérôme CHAPELLE 14 rue Joliot Curie 62680 MÉRICOURT Tél. 03 61 93 06 35 - Fax. 03 21 74 55 40 Port. 06 12 85 77 37 - Email : tdichapelle@yahoo.fr



Nos printemps sont toujours plus forts

e printemps et ses premiers rayons de soleil arrivent avec ce nouveau magazine municipal. Alors, on a envie de se laisser aller aux joies simples de la vie comme celle de regarder les jeunes de Méricourt du séjour à la neige se retrouver une fois de plus à l'espace Ladoumègue. Tartiflette au menu et, surtout, convivialité en famille, entre amis, pour se rappeler ensemble les bons souvenirs.

On se prépare déjà pour le prochain banquet dédié à nos Aînés, et l'on sait d'avance tous les bonheurs renouvelés durant cette belle journée. La saison des marchés aux puces reprend. L'animation de nos rues se fait sentir déjà, et laisse présager de grands rendezvous festifs à venir. Les sportifs se préparent maintenant à la saison au grand air et à la lumière retrouvée des beaux jours.

Vous avez tout cela dans ce numéro de «Méricourt Notre Ville». Pourtant, rien ne peut nous faire oublier, pas même ces beaux jours tant attendus, que rien ne se

de la résignation n'est pas pour demain, ni après-de-

Le printemps arrive, avec ses senteurs fleuries des nouveaux bonheurs à conquérir ensemble...

...Récemment, c'est avec un réel plaisir que j'ai accueilli M. Daniel PERCHERON, Président de la Région, à Méricourt (voir P. 7). Ensemble, nous avons abordé les grandes questions de la halte SNCF à Méricourt, de sa proximité avec le futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) qui définira le trajet de notre futur tramway. Il a été question aussi de la cité du Maroc, de notre éco-quartier autour de la médiathèque, de l'embellissement du terril ainsi que du Louvre et d'Eu-

Et je me félicite, au nom de tous les Méricourtois, que notre Région et notre commune puissent travailler ensemble, pour le plus grand bien de tous.



Les Elus interviennent PUR VIIII

Le 3/15, un quartier qui bouge



personnes inscrites pour déguster ensemble un couscous géant... 46 équipes prêtes à s'affronter amicalement dans un grand tournoi de belote...

Le quartier du 3/15 s'anime d'une vitalité nouvelle. Bien sûr, les efforts de rénovation de l'habitat dans cette partie de Méricourt y est pour quelque chose. Tout comme les nouveaux logements, avec son béguinage fleuri.

Oui, bien sûr, le cadre de vie, en s'améliorant, a régénéré cette envie de vivre son quartier entre voisins et amis. Mais il a fallu compter aussi sur la volonté de généreux bénévoles d'associations, sur l'effort de chacun pour renforcer la convivialité. Tous, épaulés par des élus heureux de voir ce quartier s'embellir, se félicitent aujourd'hui du pari gagné.

L'association du 3/15 tourne maintenant à plein régime. Et les animations ne manqueront pas pour trouver toujours ce plaisir, simple et constructif, de vivre ensemble.

Des parents et des élus en visite lors des séjours de vacances à la neige

omme chaque année, une délégation d'élus s'est rendue en Haute-Savoie pour constater de visu la bonne tenue des centres de vacances à la neige. Et comme chaque année, les membres du Conseil municipal ont invité à se joindre à eux quelques parents.

Une fois sur place, l'équipe a pu apprécier les multiples activités préparées par les animateurs confirmés et proposées aux jeunes. Le bilan de cette opération est unanime. Chacun a constaté la qualité d'accueil et d'hébergement des Méricourtois, ainsi que le bonheur des enfants, conquis plus que jamais aux sports de glisse durant les vacances scolaires de février.



Fournisseurs privés d'électricités : Attention !



Is laissent planer l'ambiguïté, laissent entendre qu'eux et les agents EDF, c'est du pareil au même! » Démarché à son domicile par des commerciaux d'un fournisseur privé d'électricité, concurrent de l'entreprise publique EDF, ce Méricourtois n'en revient toujours pas. Séduit dans un premier temps par des arguments qui promettent la lune avec des factures revues à la baisse, ce monsieur déchante très vite.

En guise de réduction, il voit, depuis la signature de son contrat avec ce fournisseur, les factures salées s'amonceler et se suivre à un rythme effréné. Au point qu'il n'arrive plus à s'acquitter de celles-ci. Après une intervention de Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, les choses s'arrangeront quelques peu, avec un échelonnement plus humain de la dette.

Toutefois, il sera toujours bon de rappeler ici l'importance d'examiner à deux fois les contrats proposés par ces démarcheurs à domicile. Outre leur manque de scrupules, on peut sûrement mettre en doute leurs «conditions avantageuses». Les sociétés privées, privilégiant les bénéfices remis à leurs actionnaires, semblent mal placées, surtout en cette période de crise, pour consentir des remises éternelles garanties sur facture. Rappelons aussi qu'un agent EDF a toujours sa carte professionnelle sur lui... et qu'il sera toujours très fier de vous la laisser examiner avec soin!



lls ont choisi

la Nationalité Française

égulièrement, une heureuse cérémonie est organisée en salle d'honneur de la sous-préfecture de Lens. Accueillis par la Sous-préfète, Madame PÉTONNET, en personne, accompagnés par un cérémonial très républicain, des Méricourtois ayant opté pour la nationalité française, et après ce parcours du combattant que constituent les démarches administratives, se voient remettre les papiers officiels marqués au sceau de notre République.

En fin d'année 2008, des élus méricourtois présents lors de cette cérémonie accueillaient fraternellement M. Mohamad KHOUJANE, Mme Zoubida MESSAOUDI, Mme Khadija SAAMA et M. Ismaël SEHNOUN.

Dernièrement, ce fut au tour de Marc LECUBIN et d'Olivier LELIEUX, Adjoints au Maire, d'être les témoins de la naturalisation française de M. et Mme BENHABA, de M. El Mahjoub EL AABD, de M. Mohammed MEHIAOUI. Enfin, présente à cette matinée à la sous-préfecture, Rosanna DI PASQUALE, Conseil-lère municipale bien connue à Méricourt pour son activité auprès des Aînés, a reçu ses papiers attestant de sa nouvelle nationalité française (1).

(1) Rosanna, Italienne de naissance, avait la possibilité, comme tout ressortissant de la Communauté européenne, de se présenter à des élections locales dans n'importe quel pays d'Europe. Elle siégeait donc en cette qualité au Conseil Municipal depuis 2001.



BRAVO LES PARENTS!

Une mobilisation de chaque instant et sans faille. Voilà les mots pour définir l'âpre combat des parents d'élèves de Méricourt contre les attaques gouvernementales sur l'école publique.







out a commencé avec les menaces pesant sur le Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (RASED). Alertés par les enseignants eux-mêmes, soutenus par les élus, ces parents se sont mis rapidement en action. Tracts à la sortie des écoles, sur le marché, pétitions... tout l'attirail du citoyen militant pour servir leur cause a été utilisé. Avec l'annonce, puis la confirmation par l'Académie, de la suppression d'une classe à l'école maternelle Lannoy, la mobilisation s'est évidemment renforcée. Les parents se sont enchaînés aux grilles de cette école. À la même heure, le même jour, d'autres s'attachaient devant l'école Saint Exupéry. Jusqu'au 12 mars dernier (ce jour là, le Comité citoyen pour l'école publique a occupé symboliquement la salle de jeu de Lannoy), l'énergie des parents en colère n'a pas faiblit.



Nul doute aussi qu'ils n'en resteront pas là. La fermeture d'une classe est ressentie comme une provocation puisque il est certain que les inscriptions pour la rentrée 2009 vont faire exploser le nombre d'enfants par classe. On pourra donc parler encore, dans les jours qui viennent, de ces parents déjà responsables d'une très belle mobilisation.





Trois questions à Daniel PERCHERON

Président du Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais en visite à Méricourt

Que pensez vous de votre visite à Mericourt ?

Méricourt est une commune particulièrement représentative de l'ex bassin minier ; Une commune de 12.000 habitants, qui présente la particularité d'être à la fois urbaine, en voisine proche de l'agglomération de Lens Liévin et rurale puisqu'elle regarde en direction des collines de l'Artois, vers Vimy, Acheville, Arleux en Gohelle etc.

Une ville jeune riche d'une diversité sociale et culturelle, bref une ville qui dispose d'atouts méritant d'être particulièrement mis en valeur. D'autant que vous y avez de véritables projets porteurs d'avenir...

• Que vous inspirent ces grands projets ?

Lorsqu'il s'agit de mettre de l'ambition au service d'une collectivité, je dis, allons y, je dis allons plus vite encore! En matière de transport ferroviaire, la Région a engagé une réflexion et lancé les premières études pour qu'une gare résolument tournée vers l'avenir puisse remplir son rôle envers les usagers qui disposeront enfin d'un véritable arrêt à Méricourt. La proximité de cette gare avec le tracé du futur tramway qui est l'affaire de tous et qui je l'espère reliera Lens à Hénin-Beaumont. En passant par Sallaumines et Méricourt sera un nouvel atout de développement de la ville.

J'imagine volontiers une ville en plein développe-

équipement sportif de haut niveau, un stade bien sûr et un centre culturel, qui prospère doucement au pied d'un terril que la Région va aider en mettre en lumière et par là même en valeur, par l'intermédiaire d'un système d'éclairage auquel nous réfléchissons. Voilà la vision que m'inspirent vos grands projets.

La question de la cité du Maroc est inscrite également dans nos projets de développement. Qu'en pensez vous ?

Je pense qu'il s'agit là d'une formidable idée, répondant tout à fait au brassage culturel qui quelques part est une carte de visite de Méricourt. La ville possède une population rela-

tivement jeune et surtout est une terre d'accueil : environ 7 % de la population est d'origine étrangère avec une forte proportion de Méricourtois qui sont d'origine marocaine. Nous avons dans le cadre de d'Euralens et du fonds de l'après mines, une proposition à travailler ensemble : la création d'éco-cités avec la cité du Maroc qui deviendrait une cité pilote en matière de développement durable, de système à haut débit. Au delà de cet aspect purement technique, des échanges avec par exemple la ville de Safi au Maroc avec laquelle le Conseil Régional a engagé une politique de coopération décentralisée pourraient se développer autour de la culture. Voilà quelques axes de travail en commun sur lesquels la Région et la commune peuvent travailler en toute intelligence. La rencontre d'une ambition réelle de vos élus et d'une volonté affichée du Conseil Régional pour appuyer vos projets doit se traduire par un résultat profitant à l'ensemble de vos habitants.

Au travail!





SE DÉPLACER À MÉRICOURT: Un point, une innovation

Vous êtes nombreux à évoquer les difficultés à se déplacer sur Méricourt par le biais des transports collectifs.

Cette question est récurrente dans les assises locales, les réunions de quartier...

Ainsi nous avons voulu vous faire un bref point de la situation.

Les communautés d'agglomérations de Lens/liévin et

d'Hénin/Carvin ont délégué leur compétence transport à la SMT (Syndicat Mixte des Transports en Commun) et à Artois Com. Un plan de circulation a été mis en oeuvre en septembre 2006. A cette époque Monsieur le Maire a fortement contesté ce schéma. Il a appuyé son opposition sur trois raisons essentielles :

- le transport scolaire est mal ou pas suffisamment desservi
- toute la partie de Méricourt au nord rond point des droits des enfants n'a plus accès au centre ville

par défaut de mise à disposition de transport.

- il a été privilégié sur les communautés d'agglomération de Lens/Liévin et Hénin/Carvin, un axe est-ouest en occultant les besoins de liaisons nord-sud dans les villes. Malgré de nombreux courriers des habitants et de la municipalité, cette situation reste inchangée pour le moment. Cependant, il est utile que le SMT mette en avant ces 2 services complémentaires que sont l'allobus et le proxibus. Ainsi même, si Monsieur le Maire ne lâche pas prise et continue ses interventions pour obtenir gain de cause pour les habitants de Méricourt, ces services existent et peuvent peut-être, dans un premier temps, vous rendre service.

L'ALLOBUS : un service à la demande

Il permet de compléter les possibilités de déplacement vers les centres urbains. Ce sont des lignes établies avec des arrêts et des horaires comme une ligne classique, mais qui fonctionnent uniquement à la demande. Ce service est assuré par un mini bus.

Comment ça marche?

- vous téléphonez au 0 800 800 964, numéro gratuit
- Vous repérez l'horaire et l'arrêt qui vous convient
- Vous réservez votre voyage par téléphone, au plus tard, la veille jusque 18h.

Les tarifs sont les mêmes que sur l'ensemble du réseau TADAO.

Les fiches horaires sont disponibles à l'accueil en mairie.

LE PROXIBUS : un service pour les personnes à mobilité réduite

Il fonctionne comme un taxi. Vous êtes pris en charge devant votre domicile, conduit à l'endroit souhaité en fonction d'un périmètre établi par TADAO. Un accompagnateur peut également faire partie du voyage. La tarification en vigueur est celle applicable au réseau TADAO. Pour les réservations, il suffit de contacter le numéro vert gratuit : 0 800 95 68 68

Qui peut en bénéficier :

Il s'adresse aux personnes à mobilité réduite, souffrant

d'une invalidité d'au moins 80% et répondant à l'un des critères suivants :

- utilisation d'un fauteuil roulant, d'un déambulateur ou d'une canne
- cécité.

Les démarches à entreprendre ?

- Remplir un dossier de demande d'adhésion, dossier disponible au CCAS.
- Ce dossier est transmit au SMT pour étude.
- Il passe ensuite en commission d'accès, qui validera ou pas votre demande.
- Si votre demande est recevable, vous obtiendrez une carte d'ayant droit.



Le plus méricoutois

Toutefois, consciente des carences du réseau de transport, l'équipe municipale a mis en place depuis maintenant plus de 3 ans, la navette pour le marché le samedi matin ainsi que pour les clubs des seniors les mardi et jeudi après midi. Vous êtes nombreux à bénéficier de ce service gratuit.

Pour aller encore plus loin : un nouveau service, gratuit, en direction des habitants

L'équipe municipale souhaite effectivement aller plus loin et répondre ainsi à une demande accrue des habitants. La navette sera mise à disposition des personnes âgées et à mobilité réduite, désormais, un jeudi matin par mois à compter du 16 avril 2009 sur le même principe que celle du marché. Ainsi vous pourrez avoir facilement accès aux services de la mairie, à la poste, aux commerces mais aussi au cimetière. Les horaires et arrêts ont été encartés dans ce journal. Ce service fonctionnera de la sorte, à titre expérimental jusqu'au mois de septembre. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques par le biais du téléphone vert au 0 8000 62680, appel gratuit, par mail contact@mairie-mericourt.fr ou encore auprès du chauffeur afin de faire évoluer le dispositif si cela est nécessaire.



Les ateliers des Assises Locales se remettent au travail :

VENEZ VITE VOUS INSCRIRE !!

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons annoncé la reprise prochaine des ateliers thématiques des Assises Locales. Ces groupes de travail avaient fait une pause pour permettre à la Municipalité de les évaluer afin de les rendre encore plus efficaces. Le temps de la réflexion est clos, passons maintenant à l'action!

Depuis 3 ans, vous avez été nombreux à participer aux ateliers des Assises Locales pour discuter, échanger, apporter votre expérience et mettre ainsi notre imagination collective au service de la construction de Méricourt de demain. Les réunions se sont toujours déroulées dans un climat respectueux, convivial, facilitant la prise de parole de chacun pour alimenter des débats constructifs.

Comment se déroulent les ateliers ?

Animés par les services municipaux, les groupes de travail sont composés de 10 à 20 habitants. Ils se déroulent



en moyenne une fois par trimestre. Les réunions sont souvent organisées le soir (vers 18 heures) pour mobiliser le plus grand nombre. L'ordre du jour est, dans la mesure du possible, établi à l'avance sur des sujets correspondant à la thématique de l'atelier: développement durable, festivités, déplacements, etc.

Les ateliers ont été réorganisés selon 3 grandes thématiques : les ateliers de projet, les ateliers du Développement Durable et les ateliers du «bien vivre ensemble». Quant à l'Observatoire, il continue d'exister. Par ailleurs, il est important de préciser que des ateliers pourront cesser ou se créer en cours de parcours en fonction des thèmes abordés ou de l'état d'avancement des projets.

Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous dans un ou plusieurs ateliers avant le 10 avril prochain

NB: pour les personnes qui faisaient déjà partie d'un atelier, nous vous invitons à renouveler votre inscription !

Thème	Intitulé de l'atelier	Personne Responsable de l'atelier	Personne à contacter pour l'inscription	Coordonnées	Date de la première réunion(qui sera confir- mée par courrier)
Ateliers de projets	Collectif Médiathèque	Christel DUCHEMANN	Céline TOURSEL (Centre Culturel)	03 21 69 95 00	Mercredi 22 Avril 2009
	Collectif d'usager du Centre Social et d'Education Populaire(*)	Serge TERNISIEN	Peggy PICHON (Centre Social et d'Education Populaire)	03 21 74 65 40	Lundi 06 Avril 2009 à 18H à la Maison des Jeunes
Atelier du Dévelop- pement Durable	Cadre de vie, renouvellement urbain	Dominique OLIVIER	Delphine LEGRAND (Service Secrétariat Général)	03 21 69 92 92 (Poste 315)	Mardi 21 Avril 2009
Ateliers du bien vivre ensemble	Festivités, convivialité	Patricia HOCHEDEZ	Patricia HOCHEDEZ (Service Affaires Générales)	03 21 69 92 92 (Poste 376)	Vendredi 17 Avril 2009
	Se déplacer à Méricourt	Sophie MOLLET	Cathy KRZYZELEWSKI (Service Projet de Ville-Territoires)	03 21 69 92 92 (Poste 341)	Jeudi 16 Avril 2009
	Cellule de Veille Sécurité	Atelier non ouvert aux habitants pour des questions de confidentialité			
Observatoire		Sandrine BLANCHART	Cabinet du Maire	03 21 69 92 92	Vendredi 10 Avril 2009

Coupures d'électricités :

Des mesures injustes et évitables

Le 27 Novembre dernier, Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal afin d'interdire les coupures de gaz et d'électricité sur le territoire de la commune. Où en est on aujourd'hui?



e Préfet a informé le Maire par courrier qu'il estimait cet arrêté illégal, et par conséquent, il a saisi le Tribunal Administratif pour obtenir l'annulation de l'arrêté. Le Maire a été convoqué pour une audience en référé le 5 février 2009.

Le tribunal a donné raison au Préfet. Il considère que le Maire n'est pas compétent pour prendre un arrêté interdisant les coupures de gaz et d'électricité. Le juge a prononcé la suspension de l'arrêté et non pas, pour le moment son annulation. Le tribunal estime que d'autres moyens existent pour venir en aide aux familles en difficulté. De plus le Maire doit se baser sur des risques réels d'atteinte à la sécurité publique. En l'espèce les troubles à l'ordre public que sont les risques d'incendie et l'oppression des enfants ne sont pas suffisamment caractérisés.

Afin de contester cette décision, le Maire vient de remettre un mémoire au tribunal administratif. Pour ceci, il met en avant plusieurs arguments, comme : «Les coupures d'électricité

peuvent conduire à des catastrophes, notamment des incendies en raison de l'éclairage à la bougie mais aussi des risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Privé de courant, les familles utilisent des moyens de chauffage alternatifs, tels que les feux à pétrole. Il s'agit d'un risque sérieux et clairement identifié. Preuve est que les autorités publiques sollicitent les collectivités pour prendre le relais sur des campagnes d'information.»

Alors la bagarre continue

En cette période de crise mondiale, la situation financière des familles ne fait que s'aggraver et pas de note d'amélioration à l'horizon. Peut on réellement laisser des familles sans électricité, sans chauffage, sans gaz pour manger chaud...? Est il décent, à notre époque, celle des hautes technologies, de laisser un enfant faire ses devoirs à la bougie ?

Des tarifs de solidarité en matière de gaz et d'électricité Des mesures en direction des populations les plus fragilisées

Le Tarif de Première Nécessité et Le Tarif Spécial de Solidarité vous permettent de bénéficier d'une réduction sur votre facture d'électricité et de gaz sous condition de ressource.

Oui est éligible à ces tarifs ?

Votre quotient social doit être inférieur ou égal à celui ouvrant droit à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire, soit 620,58 € par mois.

- Pour l'électricité : vous devez être titulaire d'un contrat d'électricité avec un abonnement inférieur ou égal à 9kVA.

La réduction de la facture s'étale de 30 à 50 % en fonction de la composition du foyer (seul, avec enfants, en couple...).

- Pour le gaz: vous devez être titulaire d'un contrat individuel ou collectif gaz naturel.

Pour un contrat individuel, la réduction de facture peut aller de 17 à 118 euros par an.

Les démarches à entreprendre ?

- Les organismes d'assurance maladie ont la liste des ayants droit aux tarifs sociaux.

Ils vous envoient une attestation à remplir et à renvoyer au moyen d'une enveloppe T, gratuite.

- Toutefois, si à ce jour vous n'avez rien reçu, appeler le N° vert gratuit suivant : 0 800 333 123.

Cette réduction est accordée pour un an, renouvelable après validation annuelle des droits par les organismes d'assurance maladie. Le CCAS reste à votre disposition si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ces dispositifs.

CCAS Berthe Warret
Centre Administratif et Social
40 Place de la République
62680 MÉRICOURT - Tél. 03 21 69 26 40



CÔTÉ PARENTS:

Un espace dédié à la parentalité, un lieu spécifique pour se retrouver, échanger, découvrir, s'informer...

Voilà ce que propose le Centre Social et d'Éducation Populaire.







e printemps, Côté Parents vous ouvre ses portes. Un espace convivial, adapté aux enfants, et aux familles, quelque soit votre âge (parents, enfants, grands-parents...) est désormais à votre disposition au 34 place Jean Jaurès (ancien SEJEP).

Être parent, ce n'est pas toujours un long fleuve tranquille, des questions, des doutes, des angoisses occupent vite tout l'espace, masquant les plaisirs, les joies de la vie familiale.

Le quotidien, avec son cortège de tracas, de petits soucis, l'avenir qui paraît incertain, occultent souvent la joie simple d'être ensemble, de vivre des moments intenses, de partager des émotions...

Les conditions de vie rudes de nombreuses familles méricourtoises rajoutent encore à la morosité.

Résolument positif, le projet de

Côté Parents, vous propose d'avancer ensemble. Il ne s'agit pas de se voiler la face mais de trouver les mots pour parer aux maux, aux petits ou gros «bobos» de l'existence. De proposer des activités familiales comme autant d'occasions de se retrouver pour partager, échanger, s'émouvoir et vibrer au même diapason.

Des permanences sociales, des activités familiales, des projets de vacances familiales, l'aide à la création d'associations, les «petits tours en famille», le centre «Remue Ménages», un groupe de paroles, des rencontres débats, des expos... Ce sera tout cela et beaucoup plus encore.

Ce projet se veut surtout participatif, une chose est sûre, ce que nous ferons, nous le ferons ensemble.

INFO UTILE

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de Justice est une personne bénévole qui a pour mission de faciliter le règlement amiable de différents conflits. Il peut intervenir dans de nombreuses affaires:

- ◆ problèmes de mitoyenneté,
- ♦ conflit entre propriétaire et locataire, entre un consommateur et un professionnel,
- ◆ problème de copropriété,
- ◆ querelle de voisinage,
- ◆ contestation de factures, recouvrement d'une somme d'argent, etc ...

Il propose aux personnes en conflit une réunion au cours de laquelle il les écoute et les invite à rechercher une solution de compromis respectant les intérêts de chacun.

Le recours au conciliateur est simple et gratuit.

Vous pouvez le rencontrer au cours de l'une de ses permanences : un mardi par mois de 9H30 à 12H00 (se renseigner auprès du centre social) ou lui écrire (Centre Social et d'Education Populaire Max-Pol Fouchet rue Jean-Jacques Rousseau 62680 Méricourt)

Tél. 03 21 74 65 40



ieunes.



ontrairement à certaines idées reçues, le tir à la carabine ou au pistolet ne fait pas référence à la violence. Bien au contraire, cette discipline met l'accent sur le calme et la concentration. Des valeurs que le club entend bien faire partager à ses adhérents et particulièrement aux

Créé par André Lefer et Jacques Blaise en 1972, le Loisir Tir comptait à l'époque une quarantaine d'adeptes au tir sportif à air comprimé et qui tiraient les cartons dans la salle préfabriquée Marc Lanvin. «Depuis octobre 2003, la municipalité nous a mis à disposition un équipement adapté à nos besoins dans cette magnifique salle Ludwig Guttman de l'espace sportif Jules Ladoumègue» nous précise Daniel Branchu, président du club depuis 1995. Aujourd'hui, 60 tireurs fréquentent régulièrement le stand et

ses huit pas de tir, «et nous enregistrons dans nos effectifs cinq femmes et une bonne dizaine de jeunes». Le club a donc investi dans l'achat de potence pour permettre aux plus jeunes de tirer à la carabine. Des créneaux horaires destinés à l'en-



L'esprit sportif et convivial en ligne de mire

Avec une petite quarantaine d'années d'existence, le club «Loisir Tir de Méricourt» est ouvert à tous les amateurs de tir à la carabine ou au pistolet à plomb en calibre 4,5 mm. Soixante membres composent cette grande famille.

traînement permettent de former les jeunes au tir à 10 mètres. «Ils apprennent à se contrôler, à gérer le stress et à respecter les rèales de sécurité».

CHAMPIONS DE FRANCE UFOLEP

Aujourd'hui bien rôdé et actif, le club évolue en UFOLEP et articule ses activités sur le calendrier du championnat, une coupe départementale et autour

deux concours internes de tir à 10 mètres, de deux challenges Lefer et Blaise, en mémoire de deux anciens présidents et un challenge entre six villes (Méricourt, Loison, Noyelles-Godault, Courcelles, Courrières, Montigny-en-Gohelle). «Cela permet de

> rencontrer d'autres clubs et aux ieunes d'expérimenter compétition». Le club local, représenté tous les ans dans les comnationales, France



Le Loisir Tir de Méricourt participe régulièrement aux activités municipales, à la fête du sport et autres manifestations dans la détente et avec un esprit sportif et convivial en ligne de mire.

Loisir Tir Méricourt : stand de tir L. Guttman, espace sportif Jules Ladoumègue, avenue Jeannette Prin. Site loisirtirmericourt@free.fr. Carabines et pistolets (air comprimé ou gaz) mis à disposition par le club. Possibilité de 2 à 3 essais gratuits. Tarif annuel : Adulte 25 €, enfant 15 €. 0,40 € le carton et les 4 plombs. Horaires: mercredi de 17h. à 19h., vendredi de 17h.30 à 19h.30, samedi de 15h. à 18h. et dimanche de 9h.30 à 12h.30. Renseignements au 03 21 70 48 20 ou au 06 23 64 78 31.



Un plateau pour appréhender le basket



e Méricourt Basket Club a organisé un plateau pour les enfants de 6 à 11 ans. Trente cinq jeunes basketteurs des clubs de Dourges, Liévin, Aix-Noulette et Méricourt se sont exprimés sur le parquet dans un challenge de petits matchs entrecoupé d'ateliers ludiques..

Méricourt basket Club: salle Tommie Smith, espace sportif Jules Ladoumègue, avenue Jeannette Prin. Contact Jacky Hecquet au 03 21 74 07 72.



Phases qualificatives interrégionales de Futsal

éricourt a accueilli l'un des seize plateaux nationaux des phases qualificatives interrégionales pour la coupe nationale de futsal. Quatre équipes (Roubaix, Fâches-Thumesnil, La Sauce Carlésienne de Picardie, Rouen) ont dévelopé un beau spectacle sur un rythme physique engagé et impressionnant. Au terme de la compétition, Roubaix et Fâches se sont qualifiés pour la suite.

Multisports : découvrir d'autres sports

endant les vacances, la municipalité propose pour les jeunes Méricourtois, des stages multisports. L'occasion de découvrir des disciplines moins connues.

Après les sports collectifs, le cirque et l'acrobatie ont dominé ces derniers multisports.

Les enfants ont découvert le bumball, le tchoukball, le kinball volley ou encore la pétéca... D'un autre côté, les gamins ont pris un certain plaisir à s'exécuter sur le rolla

bolla, dans des numéros de jonglages ou encore à jouer les équilibristes dans la partie consacrée au cirque.

D'autres multisports projettent un stage (8/12 ans) autour de l'activité golf et de pleine nature à Olhain en pension complète. Cette activité sera programmée du 27 au 30 avril. Renseignements au service municipal des sports au 03 21 74 32 77



Karaté: une philosophie, un art de vivre



Loin d'être un outil violent, le karaté est un art martial qui permet après quelques années de pratique d'acquérir une maîtrise de soimême et de trouver des solutions aux problèmes de la vie courante. Le karaté do, le plus répandu et enseigné, est un art martial à la fois éducatif et vecteur de valeurs fondamentales. Une véritable «école de vie» pour les jeunes.

ustice et liberté, droit et devoir, le karaté enseigne le respect des règles et de l'adversaire et permet la maîtrise mentale et physique. Une discipline qui exige un engagement authentique, un entraînement régulier, l'apprentissage de l'effort et de la persévérance, avec humilité et courage, droiture et bonté, respect et contrôle de soi. Un code d'honneur basé sur le respect que s'évertuent, les dirigeants et le professeur du Méricourt Karaté Club, à inculquer aux ieunes depuis des décennies. Si le club sportif affiche plus de 20 ans d'ancienneté, son état d'esprit ne s'est jamais écarté de cette ligne de conduite. Comme le soulignent René Lenne, ceinture noire et président du

club et Joël Dym professeur ceinture noire 4e dan, «cette discipline sportive forge des athlètes complets et performants avec pour objectif essentiel l'épanouissement de la personnalité en développant des qualités martiales et humaines. Une véritable philosophie». Sur les dojos Méricourtois, cet art de vivre revient sur le tapis à chaque entraînement, de la ceinture blanche (quand on démarre), puis jaune, orange, verte, bleu, marron jusque la noire et plus les «dan». Une «école de vie» ouverte à tous, des confirmés aux novices, c'est une des premières règles du club.

Méricourt Karaté Club: salle Dominique Valera, espace sportif Jules Ladoumègue. Entraînements les mardi et jeudi de 18h. à 21h.30. Renseignements au 03 21 40 09 75.



STOP AUX CHIENS ERRANTS!

Lors des Assises Locales, nous avez été nombreux à soulever le problème des chiens errants en ville. Cette situation peut être source de nuisances (déjections canines, aboiements intempestifs ...), allant même parfois jusqu'à alimenter un sentiment d'insécurité. La Municipalité en est consciente même si, face à cette problématique, les propriétaires demeurent les principaux responsables et les moyens d'actions du Maire restent limités.



A partir de quand estime t-on au'un chien divague ?

Un chien est considéré en « état de divagation » lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou bien encore lorsqu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance de 100 mètres. Les propriétaires ne peuvent donc pas laisser divaguer leur animal sur le domaine public en vertu des articles 213-2 du Code Rural, 89-A du règlement Sanitaire du Pas-de-Calais et de l'Arrêté Municipal du 20 décembre 2006. En cas de non respect de la loi, la responsabilité du propriétaire est engagée.

Mieux que la répression : la prévention...

Détenteur du pouvoir de police au sein de sa Commune, le Maire est investi de prérogatives afin de lutter contre la divagation de chiens errants. Ce pouvoir de police ne se délègue pas mais pour l'exercer les Maires de la CommunAupole de Lens-Liévin ont désigné les agents de la fourrière intercommunale et les sapeurs-pompiers du CIPALL (Corps d'Intervention Communautaire de Lens-Liévin).

Ainsi, par exemple, si l'animal errant est un chien de 1ère ou 2ème catégorie (chien dit dangereux), les services de la fourrière demandent l'avis du Maire sur le sort du chien: restitution au propriétaire, adoption ou euthanasie. Pour des raisons de sécurité évidentes notamment à l'égard des enfants, il est rare qu'un chien menaçant soit rendu au propriétaire.

La Municipalité en appelle donc à la responsabilité de chacun pour un mieux vivre ensemble.



Si vous constatez un chien ou chat errant sur la voie publique, contactez immédiatement

▼ la fourrière intercommunale au **03.21.78.08.27**

● le CIPALL au 0800.62.18.18

(intervention également dans le domaine privé ou si l'animal est mort sur la voie publique).

Pour information extrait de l'arrêté municipal du 20 Décembre 2006

«Article 1er: tout propriétaire de chien est tenu de tenir son animal en laisse sur les voies publiques, espaces ouverts au public ou dans les lieux publics.

CommunAupole. Le propriétaire

Article 2: tout chien errant, trouvé sur la voie publique et dans les lieux publics, pourra être conduit sans délai à la fourrière de la

aura à sa charge les frais de fourrière.»

La CommunAupole donne un coup de pouce financier aux étudiants

Une aide distribuée au mérite pour les étudiants de 3ème cycle universitaire

Depuis 2005, un système de bourses attribuées au mérite a été mis en place par les Elus de la CommunAupole de Lens-Liévin (CALL). L'idée ? Encourager la «matière grise» du territoire.

En 2008-2009, 25 dossiers sur 30 demandes ont reçus un avis favorable. 66 600 euros ont ainsi été distribués aux futurs médecins, archéologues, ingénieurs ... Une soutien motivé essentiellement par le travail fourni des jeunes du secteur.

Pour information, les bourses communautaires sont attribuées sous certaines conditions aux étudiants en Master II ou Doctorat (3ème cycle) les plus méritants, ceci afin de les aider à poursuivre leurs études. Les principaux critères sont :

• l'étudiant a poursuivi ses études primaires et secondaires sur le territoire de la CommunAupole ou sur lequel les parents résident.



- L'étudiant n'a pas obtenu de bourse de troisième cycle par l'intermédiaire du CROUS ou de tout autre organisme.
- L'étudiant dont les revenus ou ceux de ses parents lui auraient permis d'obtenir une bourse nationale s'il était en premier ou deuxième cycle.
- L'étudiant dont les mérites universitaires sont particulièrement significatifs.

Pour tout renseignement contacter la CommunAupole de Lens-Liévin (21, rue Marcel Sembat, BP 65 – 62302 LENS Cedex / tél: 03.21.79.07.02)

Nouvelle édition des rencontres de l'emploi



Rendez-vous les 13 et 14 Mai 2009 à l'espace François Mitterand à Hénin-Beaumont

En 2008, s'est tenu pour la première fois, sous l'égide de la Maison de l'Emploi, un grand forum emploi à l'échelle du bassin de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin. Cette première édition a rencontré un vif succès: 136 entreprises ont pu rencontrer 10 000 chercheurs d'emploi, étudiants en fin de cycle, salariés souhaitant changer d'emploi ... sur plus de 6 000 m2 durant 2 jours non-stop.

En 2009, cette expérience est réitérée. Elle sera l'occasion de mettre en avant 9 secteurs d'activités, créateurs d'emplois de notre bassin (commerce, métiers de la sécurité, artisanat, services à la personne, service aux entreprises, banque et assurance, bâtiment des travaux publics, hôtellerie/restauration, transport/logistique et industrie).

Pour tout renseignement:

Maison de l'Emploi

Centre Tertiaire Arthur Pique 3, rue Léon Blum 62800 LIEVIN Tél: 03.21.13.10.15

Mail: maisondelemploi.lenslievinhenincarvin@orange.fr

Raccordement au réseau public d'assainissement:

Un nouveau régime des aides de la CommunAupole en faveur des particuliers



Depuis le 1er janvier 2009 un nouveau régime des aides pour le raccordement au réseau public d'assainissement a été défini. Il est le fruit d'une convention passée entre la CommunAupole de Lens-Liévin (CALL) et l'Agence de l'Eau valable jusqu'au 31 décembre 2012.



L'Agence de l'Eau passe le relai à la CALL pour assurer l'ensemble des prestations...

Suite à la réduction du nombre de dossiers à traiter, l'Agence de l'Eau s'est orientée vers la possibilité de permettre aux Collectivités Territoriales qui le souhaitent d'assurer l'ensemble des prestations et d'être le relais technique et financier de cette politique de raccordement des eaux usées. Les Elus de la CALL ont accepté cette proposition. Dans la pratique cela se traduit pas un nouveau régime d'aides dont les modalités sont différentes selon qu'il s'agit d'une habitation ancienne (plus de 5 ans) ou neuve (moins de 5 ans).

Le service public d'assainissement non collectif : 860 logements concernés.

Depuis le 1er janvier 2009, la CALL a mis en place le service public d'assainissement collectif. Sa mission unique est le contrôle des installations autonomes (délégué à Véolia).

Sur les 36 communes de l'agglomération, un zonage réglementaire a été

défini (suite à une enquête publique). Ce document est consultable en Mairie, à la CommunAupole et en Sous-Préfecture. Sur toute la communauté d'agglomération, 860 logements sont ainsi classés en non collectifs dont 680 qui sont raccordables à terme et 180 qui sont en assainissement autonome. Une première campagne de contrôle est programmée en 2009. Chaque habitation concernée recevra un courrier de Véolia

Vous souhaitez obtenir une aide ? Procédure à suivre

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier qui souhaite obtenir des aides pour des travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif doit:

- préalablement à tous travaux, retirer le dossier en Mairie (Direction Technique) ou le télécharger sur le www.communopolelenslievin.fr rubrique «eau et assainissement» ou le demander par écrit à la CommunAupole.
- Le remplir et le retourner en Mairie du lieu des travaux.
- Attendre l'autorisation de raccordement délivrée par la CommunAupole avant de démarrer les travaux.
- Une fois les travaux terminés, obtenir les contrôles qui sont obligatoirement effectués par Véolia pour les travaux en domaine public et par le prestataire de la CALL pour les travaux en domaine privé.
- Transmettre le dossier de demande d'aides à la CommunAupole.
 Important: les aides de l'Agence de l'Eau ne

Important : les aides de l'Agence de l'Eau ne seront versées qu'une fois le dossier complet.

Contacts:

☞ Mairie : Tél. 03.21.69.92.92

(demander la Direction Technique).

☞ CommunAupole de Lens-Liévin

(Direction Générale des Services Techniques) 21, rue Marcel Sembat – BP 65 62 302 Lens Cedex
Tél. 03.21.79.06.00





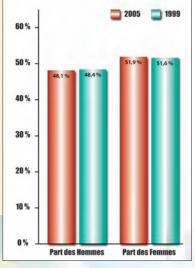
Satisfecit donc pour Méricourt! La population de notre ville est passée de 11 723 (en 1999) à 11938 habitants (en 2006), soit 215 Méricourtois de plus, soit une évolution de 1,15 %. Pas de quoi, certes, crier à l'explosion démographique, mais, tout de même, voilà un peu de baume au cœur bienvenu, et alors que tout le reste du secteur perd des habitants.

La région, sur l'ensemble de ses deux départements, compte à fin 2006 4 018 644 âmes, en très légère hausse. Cependant, pour les spécialistes de l'INSEE, la population du Nord/Pas-de-Calais semble stagner, en pleine panne de croissance.

Des chiffres pour faire quoi ?

Dans les mairies, ces chiffres sont surveillés de près. Normal quant on sait que la dotation globale de fonctionnement (DGF), ressource importante pour une commune, dépend directement de son nombre d'habitants. Alors, les communes les moins riches de France, dont nous faisons partie, scrutent avec minutie ces données essentielles. Car il apparaît évident qu'un manque de moyens financiers empêche de lancer les grands projets d'équipements municipaux qui, eux, sont le meilleur moyen pour attirer une nouvelle population. La spirale infernale en somme.





Répartition de la population par sexe : une proportion homme/femme stable

	2005	1999
Population des ménages	3948	3931
Part des hommes	48,10 %	48,40 %
Part des femmes	51,90 %	51,60 %



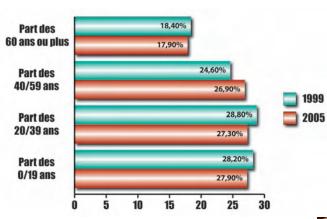


Diplômes des 14 ans ou plus : une population étudiante qui évolue

	2005	1999
Population des 14 ans ou plus	3196	3131
Sans diplôme	21,20 %	23,00 %
CEP	12,60 %	16,50 %
BEPC	10,70 %	11,80 %
CAP, BEP	22,90 %	23,20 %
BAC	15,10 %	12,10 %
Diplôme de 1er Cycle Universitaire	9,40 %	7,20 %
Diplôme de 2ème ou 3ème Cycle Universitaire	8,20 %	6,10 %







Répartition de la population par âge : une part importante de ieunes

	2005	1999
Part des 0/19 ans	27,90 %	28,20 %
Part de 20/39 ans	27,30 %	28,80 %
Part des 40/59 ans	26,90 %	24,60 %
Part des 60 ans ou plus	17,90 %	18,40 %

Méricourt, ses atouts, ses faiblesses

Une fois le nombre d'habitants connu, il faut se pencher sur les nombreuses données fournies par le recensement. Souvenezvous: vous faites peut-être partie de ces personnes interrogées par agents recenseurs. Ces derniers vous ont posé une quarantaine de questions, sur la composition de votre ménage, le nombre de pièces de votre logement, sur vos modes de déplacevotre ment, sur professionnelle... Le recensement n'est donc pas un simple comptage de têtes, mais une véritable photographie d'une population. Examinons maintenant ces chiffres fournis par l'INSEE à la Ville de Méricourt.

À la limite du bassin minier, la commune ne se laisse pas enfermer dans un paysage urbain. C'est une position géographique intéressante puisque de larges espaces ruraux l'aèrent. Sa proximité avec les grands axes routiers et ferroviaires lui donne un attrait pour ceux qui veulent allier facilités de transports et qualité de vie. logement «horizontal» (maisons individuelles), héritage heureux du passé minier, contribue, lui aussi, à donner une image positive de Méricourt.

Par ses équipements municipaux, la ville propose à tous un large choix d'activités culturelles, sportives, tournées vers la jeunesse, des centres de loisirs à chaque période de vacances, des restaurants scolaires, un accueil péri-scolaire et péri-loisirs.... Le CCAS, la Maison de la Solidarité, le centre social et d'éducation populaire, le foyer Henri Hotte, le marché, font de Méricourt une terre solidaire, en harmonie avec son passé mais toujours vigilante pour son présent.

Autre atout, et non des moindres, une politique volontariste d'écoute, d'échanges, de réflexion collective, permet d'offrir des services innovants comme l'ac-

cueil périscolaire ou d'une navette pour le marché. Le tout distille une ambiance «village» cultivant un bien-être appréciable.

Cependant, imbriquée étroitement dans le contexte social d'une région qui a souffert de la fin de l'exploitation charbonnière, dans une région qui souffre et souffrira sans doute encore, des crises successives d'un capitalisme mondialisé où de très gros actionnaires écrasent le reste du monde, Méricourt subit plus que sa part la morosité économique nationale.

Les Méricourtois sont fortement touchés par le chômage. Avec un nombre de bénéficiaires du RMI en progression, avec une proportion importante de contrats précaires (67,9% des hommes, et 59% des femmes qui travaillent sont en CDD!), notre commune doit faire preuve d'un pragmatisme douloureux pour répondre aux multiples et justes besoins d'une population en difficulté.

d'une population en difficulté.
C'est d'autant plus vrai que la faiblesse du potentiel fiscal communal (64 % des foyers méricourtois ont été exonérés d'impôt sur le revenu en 2007) réduit les marges de manœuvres budgétaires et d'endettement. Toujours le même constat : les capacités d'investir pour l'avenir sont limitées par ce statut peu enviable de ville «pauvre».

Alors ?...

L'INSEE mesure une réalité qui devrait faire réfléchir un gouvernement qui nous oublie trop facilement (pour ne pas dire qui nous néglige!).

Car, et malgré ses faiblesses, Méricourt ne cède pas au fatalisme.
Consciente qu'il est des chemins plus difficiles pour certains que pour d'autres, cette ville continue à croire en elle. Et à investir dans sa plus belle potentialité : les Méricourtois. C'est sans doute pour cette raison qu'ils sont de plus en plus nombreux!



A l'image de la France, de la Région,



Les Parents Méricourtois vont à l'école

En 1905, l'Etat se sépare de l'Eglise, il n'y a plus de religion d'Etat. L'école républicaine doit, à ses débuts, faire face à ses ennemis: Ceux qui ne veulent ni d'un peuple instruit ni d'une éducation échappant à la religion. L'école a donc du être une sorte de sanctuaire, nécessaire pour que se forge notre république Laïque. Mais ce faisant elle a été un lieu plus ou moins interdit aux parents. S'il fallait sans doute en passer par là, la route a ensuite été longue pour renouer des liens essentiels à la réussite. C'est pourquoi à Méricourt, la ville a toujours tenu à encourager et à soutenir de nombreuses initiatives pour réunir talents savoirfaire, compétences et bonnes volontés autour des enfants.



UNE RENCONTRE FRUCTUEUSE

«Ces initiatives nous permettent de nouer d'autres relations» souligne une professeure des écoles. «C'est un autre regard posé aussi par les enseignants sur les parents, grâce à toutes ces rencontres » poursuit une autre. Cette action en commun permet aussi

aux parents de réparer des liens parfois difficiles avec l'école, s'ils ont été eux-mêmes en difficulté scolaire.

Autre étape de la réussite, l'accompagnement péri-scolaire municipal, qui permet dans tous les quartiers aux parents et aux enfants de se retrouver après l'école autour d'un goûter, et de quelques activités de jeux avant de faire les devoirs. Mais il ne s'agit pas non plus de faire l'école à la place des enseignants.

UN AUTRE REGARD LES UNS SUR LES AUTRES

Des associations de parents se sont constituées dans les écoles. Lotos, carnavals, fêtes des écoles, marchés de Noël, marchés aux puces, sont au-



tant d'occasion de rencontres et d'action en commun.

Mais en dehors des associations aussi, les engagements sont nombreux. Ainsi, dans les maternelles, des parents lavent, épluchent, coupent et distribuent des fruits aux élèves deux fois par semaine. Partout ils participent à l'encadrement des sorties à la piscine, aux sorties vélo de fin d'année.

Depuis de très nombreuses années, des «parents lecteurs» viennent faire la lecture à des groupes d'enfants de maternelle. Une pratique où la ville s'est illustrée comme pionnière, et qui permet à tous d'être acteur à part entière dans l'éveil de l'enfant à la lecture et au livre. On sait aujourd'hui que certains enfants refusent inconsciemment d'apprendre à lire pour ne pas dépasser leurs parents. Bien des chagrins d'école se seraient perpétués sans cette rencontre autour du plaisir de ce moment agréable : une lecture et un voyage imaginaire en commun.

L'ECOLE DE L'ESPOIR

Aujourd'hui plus que jamais, l'école est l'objet d'une forte attente des familles. Pas facile de faire son trou dans le marché de l'emploi actuel. Aussi cet engagement citoyen au sein ou alentour du service public de l'éducation trouve-t-il son prolongement naturel dans l'action militante



pour défendre les moyens de l'école : les parents méricourtois ont ainsi été à la pointe du combat pour le maintien des rased, des postes supprimés, et pour un aménagement du temps scolaire plus respectueux des besoins des enfants. Une mobilisation tout à fait logique.

DES AIRS NOMADES...



Comment mieux s'imprégner de la Culture d'un peuple qu'en s'immergeant quelques temps parmi ses membres.

Vivre ensemble pour échanger coutumes et pratiques, pour se découvrir...

Vivre à leur rythme, et du rythme ils en ont, alors en avant la musique.

'est une formidable aventure que viennent de vivre quelques jeunes, parmi eux deux méricourtois, Aurore et Samuel. Ils se sont rendus du 23 février au 7 mars chez les touaregs dans le sud algérien. Au programme échanges culturels autour de la musique.

Un périple dans un cadre grandiose du Hoggar et de l'Atakor, où ils rencontrent les hommes bleus du désert. Les Touaregs les accueillent à bras ouverts pour faire ensemble de la musique.

Nuits à la belle étoile, bivouacs autour du feu, levés de soleil qui n'ont d'égal que les couchés.

De la musique partagée ils gardent des enregistrements qu'il faut maintenant travailler en studio, des chansons qu'ils ont inventées sur place. De leurs rencontres au delà des photos et des dessins (réalisés par Patou Deballon, dessinateur, illustrateur, qui les accompagnait) demeurent des souvenirs inoubliables, avec parfois des difficultés à trouver des mots suffisamment forts pour qualifier leur intensité.

Maintenant qu'ils sont de retour, ils leur faut rendre compte, à toutes celles et à tous ceux qui les ont soutenus. En effet, ce projet a été entièrement auto-financé. Exposition photos, réalisation d'un CD, soirées projections sont en préparation.

Avec l'envie farouche de ne pas en rester là ! De poursuivre les échanges et les relations avec ces inconnus d'hier devenus amis pour toujours.













170 sur la neige...

Cette année, ce sont 170 enfants et jeunes qui sont partis en séjour pendant les vacances de février. 170, c'est énorme, et ça fait du bien! Cette belle aventure a été possible grâce à la prise en charge par la ville de la moitié du coût du séjour ainsi que du transport et l'aide de la CAF qui a permis de rendre ce séjour accessible à chaque enfant.







'est le choix que les élus ont fait depuis plusieurs années : faire profiter à chaque enfant le «droit aux vacances». Car ces centres de vacances apportent énormément aux enfants : autonomie, vie en collectivité, découverte du milieu environnant. Et parce que ces centres sont aussi des lieux d'éducation.

Une délégation de parents, d'élus, s'est rendue sur les séjours, tout d'abord à Sardières (73) où se trouvaient les plus âgés au nombre de 34,

puis au Reposoir où séjournaient les plus jeunes. Ils ont pu se rendre compte que chaque enfant, chaque jeune était épanoui, bien encadré par des équipes pédagogiques qui avaient des idées plein la tête. Outre les séances de ski alpin, les activités liées à la neige, les sorties, les veillées..., ces équipes ont su mettre en place le fruit de leur imagination pour la plus grande joie des enfants. Ce

sont donc avec des souvenirs inoubliables que les enfants sont rentrés avec en tête les paysages de montagnes enneigées, et ça aussi, il y en avait!



«Je me présente: Mme Paillard, maman de 3 enfants partis au séjour ski proposé par la Ville de Méricourt. Par ce mot, je tiens à informer et peut-être à rassurer tous les parents. Les enfants ont passé un séjour très enrichissant et très divertissant. La collectivité, le partage, le respect de chacun, des amitiés nouvelles, tous ces éléments ont permis à nos enfants de s'épanouir davantage et de voir de nouveaux horizons.

Toute l'équipe d'encadrement, les monos et monitrices, les agents techniques (cuisinier, chauffeurs...), toute l'équipe de direction et l'équipe soignante sont en permanence à l'écoute et au suivi individuel de chaque enfant. Les règles d'hygiène et de diététique sont respectées en fonction de chacun.

Pour moi, ce séjour a été bien plus qu'une simple colonie, c'est un séjour familial.

Merci à la Municipalité et à tous ses collaboratours de m'aurie pour le constature.

borateurs de m'avoir permis de constater par moi-même ces valeurs et de pouvoir en témoigner aujourd'hui. À l'année prochaine pour de nouvelles aventures!»



EDUCATION POPULAIRE

Jardins partayés

vec les beaux jours qui arrivent le projet «jardin partagé» redémarre. Le collectif de jardiniers compte bien sur vous pour se développer encore.

Jardinons ensemble est un projet collectif regroupant des familles, des associations dans le but de cultiver un terrain à l'abandon, d'en partager les récoltes et de mettre en place des projets.

Fruits et légumes ne sont pas seulement cultivés dans ce jardin partagé, la convivialité, la mixité, la solidarité, l'échange sont au rendez vous.

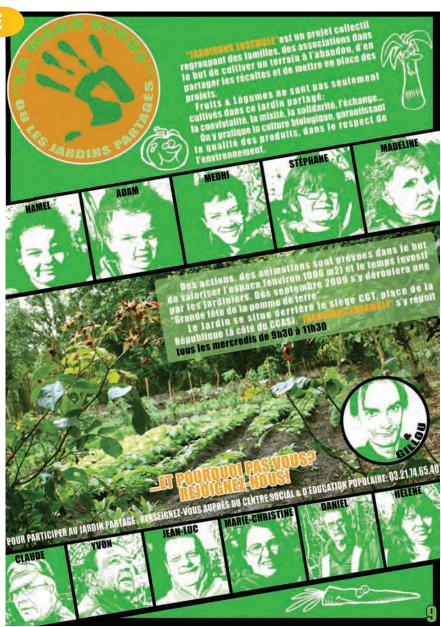
On y pratique une culture biologique, garantissant la qualité des produits, dans le respect de l'environnement.

Des actions, des animations sont prévues dans le but de valoriser l'espace et le temps investis par les jardiniers.

Dès septembre 2009 nous organiserons une grande fête de la pomme de terre... avec l'entreprise Wecxsteen comme complice.

Le jardin se situe place de la république à côté du CCAS.

Les jardiniers vous y donnent rendez-vous tous les mercredis et samedis de 9H30 à 11h30.



Attitudes urbaines



après un vote, on passe à la suite:

étape 2: Les artistes de TÉA commencent par
construire un squelette en fer à béton
étape 3: Vous venez mettre un corps grillagé
étape 4: Vous remplissez le corps de polystyrène
étape 5: Vous embaliet la structure de cellophane,
afin d'avoir un coffrage, et mise en oeuvre
du socie de la sculpture
étape 6: Vous venez couler le béton dans le coffrage
étape 7: Enfin, les finitions en béton blanc
étape 8: Des pigments peuvent être ajoutés...
(Voir shémas ci-dessus)

D' abord, on vous tire le portrait, élant 1, puis,

errière ce titre se profile un nouveau projet collectif, toujours dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et à l'initiative du collectif associatif Effervescence et du Centre Social et d'Éducation Populaire.

Cette initiative s'inscrit dans la suite de la fresque des silhouettes réalisée l'an dernier sur les murs de l'école Mermoz. Cette fois-ci les personnages vont prendre forme dans des volumes figeant les attitudes de la vie quotidienne, un enfant qui joue dans la cour de l'école, des promeneurs... Comme des instantanés d'une activité citadine qui se serait figée.

Les volumes seront réalisés par les habitants avec la complicité des artistes de TEA (Tendance Évolution Artistique) qui fabriquera les squelettes en métal.

Les premières sculptures seront conçues par les élèves de la classe de Melle Nathalie Dudicourt et des parents d'élèves de l'école Ginette Neveu.

Auprès de mon arbre...

Gens de la cité, adoptez un fruitier : c'est ainsi qu'a été lancée la campagne de plantation d'arbres fruitiers dans les jardins des résidents de la cité du Maroc.

vec la rénovation du quartier beaucoup d'arbres ont été coupés, au grand regret de nombreux habitants. Plusieurs options sont alors possibles, des alignements le long des routes, sur les trottoirs, des plantation d'arbres d'ornements dans les petits espaces verts...

Mais chaque hypothèse présente ses inconvénients, ainsi les trottoirs viennent d'être rénovés les arbres en grandissant abîment le macadam, ils gênent aussi les déplacements des Vous postulez à l'adoption d'un arbre :
Nous engageons une concertation avec vous :
• Quels arbres souhaitezvous ?
• Quelle sera sa taille adulte ?
• Quelle sera sa

piétons, des poussettes, obligeant les usagers à emprunter la chaussée.

L'option des arbres fruitiers présente plusieurs avantages, la floraison printanière inondera le quartier de couleurs, les fruits pourront-être consommés par les habitants. De plus qui n'a pas un souvenir d'enfance dans les jardins de nos cités minières sous un cerisier, sous un prunier... l'odeur et la saveur de leurs fruits sucrés valent largement la madeleine de certains. Le quartier se parant de ces arbres

fruitiers retrouvera un peu, s'il en était besoin, ses racines de cité charbon-

nière.

Mais surtout, ce projet est porté par les associations du quartier(1) qui organisent du porte à porte, proposant l'adoption. La plantation des arbres se fera avec les enfants des écoles Ginette Neveu et Jean Mermoz fin mars début



avril. Chaque arbre portera le nom de l'enfant qui l'a planté.

Pour être complet nous devons souligner que pour le coût des arbres participeront Maison et Cité (première tranche ce printemps), la Société Immobilière de l'Artois (deuxième tranche à l'automne prochain) et l'entreprise Bonnet.

(1) Associations ATLAS, 4/5 sud, Hip Hop Merry Crew, Tendance Evolution Artistique, Nounoubout'choux, Enjeu, AMICI, les jardins partagés et les parents d'élèves des écoles Mermoz et Ginette Neveu



Une belle rencontre entre l'enfant et le livre





Ce n'est pas parce qu'on est toutpetit qu'on ne va pas au spectacle. Ce n'est pas parce qu'on ne sait pas encore lire qu'on n'aime pas les livres. La preuve! Le service municipal de la culture a dédié le début de l'année aux tout-petits et à leurs parents.

anvier est un mois consacré à la petite enfance, mais toute l'année, la ville s'engage dans divers domaines pour faire vivre la culture dans sa diversité et notamment celui de la lecture visant au rapprochement du livre avec le public.

Dès son plus jeune âge, le bébé a besoin d'être plongé dans un bain de mots pour s'ouvrir à la langue et la

maîtriser. Comment rêver mieux que d'écouter des histoires ou partager un spectacle aux côtés de maman et papa?

Avec le salon d'éveil culturel Tiot loupiot, le temps fort du mois de la petite enfance, le rêve est devenu réalité pour ces jeunes enfants. Ils étaient plus de 400 avec leurs parents venus assouvir leur curiosité aux rythmes des spectacles adaptés ou inspirés de la littérature jeu-



nesse et des modules d'éveil à l'art et à la lecture mis en place par la bibliothèque jeunesse et l'association Droit de Cité. Une belle rencontre entre l'enfant et le livre, partageant expériences et émotions avec leur parents.



L'émoi des auteurs avec Julia Billet

Dans le cadre de la dynamique du réseau de lecture publique regroupant Méricourt, Avion et Sallaumines, les bibliothèques des trois communes se sont greffées sur un projet intitulé «L'émoi des auteurs». orté par la bibliothèque de Sallaumines, le projet, ayant pour thème l'exclusion, a pour objectif de permettre aux jeunes de rencontrer des auteurs dont ils ont lu le livre. Après une sélection faite au préalable par les documentalistes et les bibliothécaires des villes associées, les auteurs des ouvrages retenus sont

accueillis par les trois villes.

A Méricourt, une classe de 4e du collège Henri Wallon a rencontré Julia Billet, auteur du livre «Alors partir ?», paru aux éditions du Seuil. Les collégiens lui ont posé des questions en tant qu'écrivain, mais aussi sur la situation des gens du voyage, de leur vie quotidienne...

Le 12 mai, Richard Couaillet sera le prochain écrivain invité dans le cadre de «l'émoi des auteurs» avec son livre «Angélique boxe».



Pour l'amour des livres... et <u>des enfants</u>

Jean-Louis Fournier, prix Fémina 2008 pour son livre Où on va papa ?(1), était à la bibliothèque municipale du Centre culturel Max-Pol Fouchet de Méricourt, le 14 Février dernier, pour une rencontre-débat-dédicace.

crivain, cinéaste, réalisateur de télévision, Jean-Louis Fournier aime relever le défi de la curiosité et de la rencontre. «Un écrivain est quelqu'un qui envoie des lettres à des personnes qu'il ne connaît pas», se plaît-il à répéter. Alors, il multiplie les occasions de partager son intérêt pour le développement de la lecture publique et, en plus intimiste et personnel, ses propres réflexions sur la parentalité. Autant dire que Jean-Louis Fournier était attendu à Méricourt avec un bon-



heur certain. Une ville qui prépare l'arrivée de sa future médiathèque avec un comité de lecteurs citoyens, une ville qui depuis longtemps s'investit dans la lecture publique, ne pouvait qu'accueillir avec plaisir un auteur ouvert à l'échange avec ses lecteurs. Certes, il y avait ce jour-là, dans la salle Daquin, matière à parler longtemps du handicap en général et, en plus intimiste, ses relations douloureuses, mais enrichissantes,



entre parents et enfants «pas comme les autres». Cependant, avec Jean-Louis Fournier et son verbe talentueusement cru, l'après-midi a été aussi l'occasion de conforter ses envies de lectures.

L'absurde, ses rires, ses larmes, ses mots

Car ce livre n'est ni un roman, ni un essai : c'est un antalgique. On voit alors la puissance de la lecture. Comme le dira une membre du jury du Prix Fémina, «Les lecteurs semblent y trouver beaucoup de bien dans une période difficile et morose.» Peut-on rire de tout, et avec tout le monde ? Jean-Louis Fournier, corrosif, répond oui : «De toutes les situations, surtout quand elles sont insupportables. Mais sans jamais se moquer de personne.» On accordera à l'auteur quelque crédit, lui qui fut l'ami de plume de Pierre Desproges, lui qui assume ses souffrances de père.





Cette visite amicale à Méricourt, ce débat «entre rires et larmes», est à placer parmi ces instants municipaux où la lecture publique demeure un enjeu de société. Il y aura forcément d'autres moments comme celui-ci au cœur de notre future médiathèque, pour découvrir, pour partager. Une médiathèque, c'est aimer vivre ensemble. Parce qu' «Un livre qu'on quitte sans en avoir extrait

quelque chose est un livre qu'on n'a pas lu» (Antoine Albalat). Et surtout, parce qu' «Un livre doit être la hache qui brise la mer gelée en nous» (Franz Kafka).

(1) Éditions Stock.

MISE EN JAMBES



es opérations de réception des travaux ont commencé au stade rue Raoul Briquet. Les dernières finitions, dernières vérifications, sont en passe d'être terminées afin que tout soit opérationnel dès le mois d'avril. Rappelons que, outre le confort des locaux attendus impatiemment par les amoureux du football, la qualité environnementale est au rendez vous puisque ce sont des eaux hors réseau potable qui seront utilisées pour certaines des parties du bâtiment.







Manque pas de sel

a saleuse n'a pas chômé cette année, et les services de voirie non plus. 10 tonnes de sel ont ainsi été répandues afin d'assurer la sécurité des usagers du réseau routier principal, des entrées d'écoles et autres bâtiments publics, et ce dès les petites heures du matin. Un dur travail, limité cependant au strict nécessaire, afin de préserver l'environnement. Le sel est en effet un polluant lorsqu'il est utilisé à trop fortes doses.



Propreté citoyenne

tiliser les corbeilles, ramener vide un sachet qu'on a emporté plein pour une promenade, sont des petites attentions que chacun d'entre nous peut avoir pour luimême et pour les autres. Chaque jour, les équipes de propreté urbaine pallient au manque de soin des citoyens indélicats qui abandonnent, bon an mal an, sur les voiries et espaces verts chaque année de quoi remplir plusieurs bennes de déchets.



Coopération intercommunale



'heure est à la réforme de la carte territoriale de notre pays et elle provoque la colère des Elus. Il n'en demeure pas moins que les limites communales passent parfois en plein milieu d'équipements routiers! C'est le cas du rond point sur le CD 40 entre Avion et Méricourt. Les services environnement des deux villes ont mis au point un programme d'action en commun qui seront désormais menées tout au long de la saison.

COUPE DE PRINTEMPS







haque hiver, les services de la ville assistés d'une entreprise dans certains cas d'accès difficile, procèdent à une taille d'hiver, comme c'est la tradition. Les réserves naturelles de l'arbre seront préservées du fait qu'il est en sommeil. A l'état naturel, l'arbre se développe harmonieusement et n'a pas besoin d'être élagué. Mais en milieu urbain, le danger est parfois là : bois mort (risque de chute), intérêt esthétique, maladies ou encore la limitation de l'ombrage obligent à intervenir pour diminuer quelque peu la chevelure de nos compagnons verts.

Mais, en anticipant ces questions au moment de la plantation ou de la conception, les services peuvent adapter l'arbre à son environnement futur et éviter ainsi des coupes trop radicales, en procédant à des tailles régulières.







Du nouveau au 3/15



es travaux d'aménagement de la voirie du nouveau lotissement du 3/15 ont démarré. Un chantier est toujours pour les riverains un moment pas toujours agréable à traverser...Que les habitants du quartier se rassurent. Si des contraintes techniques ont amené l'entreprise à l'utiliser, l'emprise engazonnée centrale sera remise en état et reprofilée. Deux maisons bois seront construites et 9 parcelles libres sont appelées à être aménagées et commercialisées.



es rigueurs de l'hiver ont à peine ralenti l'avancement des travaux du lotissement rue Camille Desmoulins, bassin de rétention des eaux, profilage des terrains, pose des réseaux, ce sont là 40 parcelles dont la commercialisation est prévue dès la fin du premier semestre 2009. Parallèlement, une opération de construction de 24 appartements locatifs (en deux tranches de 12 logements) sera articulée avec l'opération, 18 logements sociaux étant à construire en sus.



LA TÉLÉ ASSISTANCE:

Une sécurité pour les aînés et leurs familles

La télé assistance s'adresse à toute personne âgée, qui a le projet légitime de continuer à vivre chez elle, en toute sérénité et sécurité dans son environnement familier, tant que cela reste possible.

C'est une réponse concrète pour celles et ceux qui fragilisés par la maladie, le grand âge ou le handicap souhaitent être entendus et pris en charge rapidement en cas de soucis.





Une simple pression

24h sur 24, 7 jours sur 7 de la cuisine à la salle de bain, par une simple pression sur un médaillon ou un bracelet, une réponse adaptée est possible.

En cas de chute ou de malaise, la télé assistance est prévenue par cette simple pression et un professionnel peut prévenir les secours ou les proches pour vous venir en aide le plus vite possible.

La télé assistance permet donc à la fois de mettre en sécurité la personne aidée et de rassurer la famille et les enfants. Le Conseil Général finance pour partie la télé assistance dans le cadre de sa politique de maintien à domicile. Europ assistance a été chargé de sa mise en oeuvre.

Ce service coûte actuellement 7,77 euros par mois.

Comment en bénéficier?

Les dossiers de télé assistance sont disponibles en mairie au service Etat Civil. Les agents sont à votre disposition pour vous guider dans les démarches et documents à remplir.

BANQUET DES AÎNÉS 2009

Offert par la Municipalité aux Retraités Méricourtois

Mercredi 22 Avril à 12H30

Espace Sportif Jules Ladoumèque

(Retrouvez les informations complètes dans le Méricourt Activités N°40 «Spécial Vacances de Printemps 2009»)



Les citoyens s'occupent de leur santé

Avec un thème fort sur l'année, le Centre social et d'éducation populaire nous propose de jouer la carte du partage des savoirs et des moyens... Bref, de se retrousser les manches ensemble. Pour leur coup d'essai, l'équipe du Centre veut taper fort et nous invite à mettre «la santé dans tous ses états».

Qui est intéressé par la démarche ? Celui-là, qu'il sache tout de suite qu'il sera accueilli à bras ouvert. Des temps forts autour du thème de la santé s'installeront tout au long de l'année. Notamment avec des débats citoyens où chacun pourra se questionner, comprendre les enjeux afin de prendre position et d'agir en connaissance de cause. La Sécurité Sociale, la santé dans le Nord/Pas-de-Calais, autant d'espaces possibles à la discussion, à l'échange.

Voilà, en résumé, le grand «remueméninges» proposé, dès cette année, par le Centre social et d'éducation populaire. L'opération envisagée devrait se dérouler jusqu'à la mi-novembre, juste après la Semaine Bleue et la Semaine des Droits des Enfants. Entre temps, de nombreux projets, déjà bien ficelés pour certains, encore à développer pour d'autres, vont émailler nos vies de citoyens responsables.

Les enfants, les ados, les parents

Et si on parlait de nos assiettes en famille ? La santé... c'est déjà une bonne alimentation.

Les centres de loisirs, depuis février,





sont de bonnes occasions de faire découvrir aux enfants les différentes classes d'aliments. Cette découverte très utile ne les empêchera pas de se lancer dans la sculpture... mais toujours autour des fruits et légumes. Les adolescents se pencheront sur la saine activité physique et mettront au point le prochain «parcours santé». Les parents échangeront ensemble sur la convivialité du repas familial, et prépareront un livret de recette à partager entre tous. Avec un programme pareil, c'est sûr, on finira bien par se retrouver tous autour d'un bon repas.

Du iardin à l'assiette

«Jardinons ensemble» : ce projet veut regrouper les familles, les associations, autour d'un coin de terrain à cultiver, de partager les récoltes. Cultiver entre habitants d'un même

quartier, c'est mettre au cœur de l'action cette démarche participative qui est la marque de fabrique des habitants de Méricourt à travers nos Assises Locales. Enfin, et comme on présage déjà que la récolte sera

bonne, l'action pourra déboucher sur une «Grande Fête de la Pomme de Terre» en septembre prochain.

D'ici là, renseignons-nous au Centre Max-Pol Fouchet... et parlons-en à nos voisins!

Un comité de pilotage pour un projet « santé »

Jean-Claude NAPIERALA,
Conseiller délégué à la
Santé, a réuni autour de
lui un Comité de pilotage afin, dans un premier temps, de mettre
en réseau les acteurs de
la santé et les Méricourtois.

Composé de médecins, d'infirmières, de différents techniciens des programmes territoriaux de santé (PTS), du CCAS de Méricourt, ce Comité a fixé ses grands axes de travail.

Ainsi, et après un état des lieux avec les habitants, l'équipe s'attellera à «sensibiliser les Méricourtois à l'appropriation de sa propre santé, et à la mise en place d'actions adaptées aux besoins, parmi les jeunes et jusqu'à nos aînés».

Ces actions ciblées se feront en concertation avec les associations locales, directement concernées ou non sur le thème de la santé, avec les enseignants, les parents... Et les thèmes ne manquent pas ! Ainsi, nous verrons, sans doute, se mettre en place des actions de sensibilisation à la nécessité d'être dépisté à temps, aux principes d'une bonne hygiène de vie, à l'aide aux personnes handicapées...

D'autre part, le Comité a confirmé la nécessité d'installer dans le temps la Quinzaine de la santé qui a fait ses preuves et qui se trouvera confortée par les travaux de ce Comité.



Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre!...

Pour la Liste d'Union de la Gauche

NE PAS RENONCER À NOTRE AVENIR

Bien sûr, le pragmatisme ne nuit pas à la préparation de notre budget municipal. Faire coïncider la colonne des dépenses avec celle des recettes requiert cette sagesse indispensable que connaissent bien les familles méricourtoises.

Bien sûr, les extravagances «bling bling» n'effleurent même pas nos esprits. Pas de dorures inutiles et tape-à-l'œil pour nos bâtiments municipaux, nos écoles, notre mairie... Pas de luxe tapageur dans des projets et des actions que nous voulons, avant tout, tournés vers les besoins essentiels des Méricourtois.

Bien sûr, l'hiver fut rude, et comme pour tous les Méricourtois, nous devons faire face aux augmentations répétées du coût de l'énergie, du chauffage...

Bien sûr, comme pour tous les Méricourtois, régler les factures, c'est aussi faire des choix forcement difficiles et douloureux. Et bien sûr, comme pour tous les Méricourtois, ces choix s'accompagnent de frustrations.

Cependant, être des Élus de Gauche, c'est porter l'ambition de ne jamais renoncer. C'est pour cela qu'au sein de la CommunAupole de Lens-Liévin à laquelle nous appartenons, nous avons ferrailler un peu, discuter beaucoup, pour que des taxes supplémentaires ne viennent pas s'ajouter aux difficultés déjà présentes des habitants de notre secteur. C'est pour cela que la froideur des chiffres comptable ne nous font pas oublier notre besoin de solidarité.

Les équipements municipaux s'embellissent, offrant de meilleurs et nouveaux services qui s'ajoutent à ceux déjà existants. Les centres de loisirs et de vacances tournent à plein régime. Les solidarités s'accentuent alors même que le climat financier incite pourtant à la frilosité dangereuse des égoïsmes.

Décidemment, le nécessaire pragmatisme ne nous fera pas oublier nos envies de bonheur. Le renoncement ne sera pas à l'ordre du jour tant qu'un peuple de Gauche, uni et solidaire, se plaît à croire à son avenir.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche «Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

«TAISEZ-VOUS L'OPPOSITION !»...

...paraphrasant la célèbre phrase de Georges MARCHAIS : «Taisez-vous, ELKABBACH», c'est le sentiment que j'ai ressenti lors d'une discussion au sujet d'une motion sur la fermeture de classe, lors du dernier conseil municipal.

Nous étions d'accord sur le fond mais loin s'en faut sur la forme. Une motion doit avoir des mots durs, des phrases fermes, mais toujours respectueux.

Nous avons toujours soutenu, en apportant notre avis, les diverses motions présentées concernant la vie quotidienne des Méricourtois comme le maintien du bureau de poste, la défense du service public, les fermetures de classes...

Or les propos tenus dans cette motion étaient à la limite de l'injure à cause de la dureté des mots. La fonction du Président de la République n'étant plus respectée et j'irai plus loin en disant que l'homme SARKOZY y était attaqué (je pensais qu'on devait attaquer les idées mais pas l'homme, chose primordiale en démocratie), nous ne pouvions soutenir cette motion.

Lors de la discussion du vote pour ou contre de cette motion, nous avons proposé la suppression de ces deux lignes qui n'avaient rien à faire dans ce texte, je me suis heurté à l'intransigeance haineuse et déplacée du Président du Groupe Communiste majoritaire qui refusa de modifier la motion pour que nous la votions. C'est vrai que se sentir majoritaire et fort fait du bien au moral surtout quand l'on sait que le Parti Communiste ne représente plus que 1,92% aux dernières élections présidentielles!!

Par ce refus, le Président du Groupe Communiste mais aussi les autres présidents formant l'union de la gauche, lui emboîtant le pas, ont fait exploser la belle unanimité au sein du Conseil Municipal et ce depuis des mois sur des sujets de la vie quotidienne. Cette unanimité de tous les groupes politiques créait une force auprès des instances officielles sur toutes sortes de sujets que ce soient. Et bien soit, tant pis pour l'avenir!

Les 5 sièges que nous avons sont la représentativité des plus de 1800 électeurs qui nous ont fait confiance en Mars 2008. Même si ce n'est pas toujours facile, les convictions sont toujours là, le courage et l'abnégation aussi ! Vous pouvez compter sur notre dévouement.

Ceci dit, je voudrais rendre hommage à ces parents d'élèves qui se battent au sein de leur école pour garder une éducation de qualité et des classes à taille humaine.

Hommage à ces parents qui savent et qui sauront éviter la manipulation politicienne.

Enfin, c'est juste ma façon de penser.

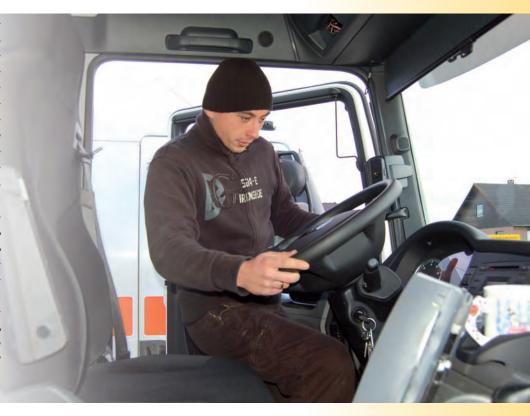
Daniel SAUTY

Pour l'Union de l'Opposition Municipale

COUP DE COLÈRE

SAINE COLERE face à une concurrence malsaine

La crise a bon dos. Il ne suffira cette foisci de trouver une poignée de boucs émissaires chez des traders inconséquents ou en la personne de financier véreux comme le triste Madoff. Le monde politique a lui aussi ses responsabilités. En dirigeant l'Europe, par exemple, vers toujours plus de libéralisme, toujours plus de concurrence «libre et non faussée», ces responsables politiques ont conduit les peuples vers ce marasme tragique. En se couchant devant les volontés égoïstes des énormes multinationales, ils ont contraint les millions de salariés, les centaines de milliers de petites entreprises à la survie précaire ou à la disparition. Méricourt est elle aussi plongée dans ce chaos. Alors que la Municipalité peine à boucler son budget, nos PME locales se tapent la tête contre les murs de l'absurdité pour continuer d'exister. Ça suffit!



e n'ai pas pour habitude d'accaparer les pages de votre magazine municipal pour dire mon écoeurement. Mais trop, c'est trop! Il ne se passe pas un jour sans que le cynisme du capitalisme mondialisé apporte son lot de scandales. Continental ferme une usine avec le plus grand mépris pour ses salariés. Total affiche des bénéfices records, une fois de plus, et licencie pour encore mieux reverser des dividendes aux actionnaires. L'Oréal, en perte, très relative, de vitesse, sacrifie elle aussi des emplois pour «rassurer les places financières»... Les exemples ne manquent pas où s'affichent la morgue et la cruauté de cette poignée de milliardaires. Ils étaient à peu près 1 100 l'année dernière. Il n'en reste «plus que» 700 aujourd'hui. On ne perdra pas d'énergie à s'apitoyer sur leur sort.

L'entreprise Brav. un exemple parmi tant d'autres

Si ma colère s'affiche dans cette page, c'est parce que je suis intervenu dernièrement auprès de nos députés à l'Assemblée nationale et notre

député européen, Jacky HÉNIN, afin que cessent des pratiques «commerciales» tendancieuses instaurant un dumping social. L'entreprise Bray, installée à Méricourt, un des plus important employeur de la région, connaît des difficultés. De quel ordre ? Certains pays d'Europe pratiquent un dumping social en cassant les salaires des chauffeurs routiers, balayant leur protection sociale, avec des salariés sous pression obligés à conduire 60, 80 heures par semaine. Comment une société respectueuse de ses salariés, comme Bray, peut-elle survivre à cette concurrence déloyale ?

Et voilà pourquoi ma colère est grande. Ce qu'il faut désormais, c'est que la politique retrouve la place qu'elle n'aurait jamais du quitter et qu'elle régule les appétits féroces, monstrueux, des vampires du CAC 40 et des autres Bourses internationales. Nicolas SARKOZY, plus médiatique que jamais, a laissé entendre que l'État devrait «mieux contrôler ces multinationales à la lourde responsabilité». Prenons-le au mot, et qu'enfin, des mesures soient prises en faveur de la protection des salariés, et de la survie des entreprises à taille humaine et utiles à la société dans son ensemble.

La colère est mauvaise conseillère, dit-on. Elle est pourtant indispensable lorsque la malhonnêteté de quelquesuns s'oppose à notre nécessaire besoin de vivre ensemble.

> Bernard BAUDE, Maire de Méricourt

DES EXEMPLES ?...

- TOTAL : 14 Milliards de bénéfices en 2008... et 550 emplois supprimés.
- RENAULT: 3 Milliards d'aides de l'Etat... et la firme au losange organise un séminaire pour ses cadres à l'Île Maurice pour 2000 euros par personne.
- VALÉO: Le PDG licencié après 207 Millions d'euros de perte en 2008... 1600 suppressions d'emplois... l'Etat avait pourtant injecté 19 Millions d'euroos dans cette entreprise. Ce PDG qui a raté sa mission part cependant avec 3,2 Millions d'euros de prime de licenciement (parachute doré)!...
- STAF: veut fermer son site à Hénin-Beaumont... et propose à ses salariés un «reclassement» en Turquie ou au Brésil avec pour tout salaire 270 euros par mois...



Les Marchés aux Puces

EN MAI

Vendredi 8 Mai de 9H à 18H

Rues Gounod, Lecocq, de Douaumont, Fort de Vaux, de la Targette, de Vimy, Boulevard Allende et Résidence Collucci

Organisé par l'association 4/5 Sud Inscriptions au 8 bis Boulevard Allende

(Tél. 03 21 40 73 38 ou 03 61 93 <mark>51</mark> 81)Tarif : 6 euros les 5 mètres

Samedi 16 Mai de 8H à 13H

Dans la cour du Collège Henri Wallon

Organisé par l'association Sportive du Collège Henri Wallon

Inscriptions au Collège Henri Wallon (Bureau Vie Scolaire, Mme Loncq - Tél. 03 21 40 42 86)

Tarif : 1 euro le mètre

Jeudi 21 Mai de 9H à 17H

Avenue Jeannette Prin et rue Pierre Simon (de l'Avenue du 10 Mars à partir du Rond Point des Droits des Enfants jusqu'à l'angle de la rue du 19 Mars)

Organisé par le Club des Débrouillards Inscriptions au Club des Débrouillards (Tél. 03 21 74 14 61 ou 06 67 08 47 42) Tarif : 1 euro le mètre

Dimanche 24 Mai de 8H à 18H

Places Jean Jaurès, de la République, Avenue Le Gentil, rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Diderot

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose Inscriptions au Café «Chez Annie» Rue Mirabeau (Tél. 03 21 69 92 63) Tarif : 5 euros les 5 mètres



EN JUIN

Dimanche 7 Juin de 10H à 18H

Rues de l'Eglise, de Beaumont, de Dourges et Jean Cocteau Organisé par Les Ch'tis du 3/15 Inscriptons à la salle Aimé Lambert Tarif: 5 euros les 5 mètres

Dimanche 14 Juin de 14H à 18H

Rues Paul Asquin et Fernand Taverne

Organisé par Les Cœurs Joyeux Inscriptions au Club rue Paul Asquin (Tél. 03 21 67 18 13) Tarif : 1 euro le mètre

Samedi 20 Juin de 9H à 18H

Dans la cour de l'Ecole Curie Organisé par l'association Pierre et Marie Curie

Inscriptions à l'Ecole Curie (Mme Hurbain - Tél. 03 21 20 45 73) Tarif : 5 euros les 3 mètres

EN AOÛT

Dimanche 9 Août de 10H à 18H

Rues Roberval (jusqu'à l'angle de la rue Elsa Triolet) et Pierre Simon (jusqu'à l'angle de la rue Arago) Organisé par le Secours Populaire Français

Inscriptions chez Mme HANOT (Tél. 03 21 40 53 78)

Tarif : 4 euros les 4 mètres

Samedi 22 Août de 9H à 17H

Avenue Jeannette Prin et rue Pierre Simon (de l'Avenue du 10 Mars à partir du Rond Point des Droits des Enfants jusqu'à l'angle de la rue du 19 Mars)

Organisé par le Club des Débrouillards Inscriptions au Club des Débrouillards (Tél. 03 21 74 14 61 ou 06 67 08 47 42) Tarif: 1 euro le mètre

EN JUILLET

Dimanche 19 Juillet de 8H à 18H

Avenue du 10 Mars (à partir du Rond Point), rues Robespierre (jusqu'à l'angle de la rue Mousseron), Pierre Simon (jusqu'à l'angle de la rue du 19 Mars), Avenue Jeannette Prin (jusqu'à l'angle de la rue Roberval)

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose Inscriptions au Café «Chez Annie» Rue Mirabeau (Tél . 03 21 69 92 63) Tarif : 5 euros les 5 mètres

EN SEPTEMBRE

Samedi 12 Septembre de 9H à 18H

Rues Gounod, Lecocq, de Douaumont, Fort de Vaux, de la Targette, de Vimy, Boulevard Allende et Résidence Collucci

Organisé par l'Association 4/5 Sud Inscriptions au 8 bis Boulevard Allende

(Tél. 03 21 40 73 38 ou 03 61 93 51 81) Tarif : 6 euros les 5 mètres

Samedi 19 Septembre de 8H à 18H

Dans la cour de l'école Cosette et sur le parking de la résidence «Les Tourterelles»

Organisé par l'APE Ecole Cosette Inscriptions à l'école Cosette tous les après-midis

(Tél. 03 21 69 92 72 ou 06 61 41 15 44)

Dimanche 27 Septembre de 8H à 18H

Places Jean Jaurès, de la République, Avenue Le Gentil, rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Condorcet

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose Inscriptions au Café «Chez Annie» Rue Mirabeau (Tél . 03 21 69 92 63) Tarif : 5 euros les 5 mètres